



Comment se déroule votre retour à domicile ?



Questions/Réponses



Après l'opération : vous disposerez d'une **coque protectrice** destinée à éviter les frottements et protéger votre œil les premières nuits après l'opération (*environ 1 semaine*).

⚠ Veillez à bien nettoyer la coque à l'eau et au savon et à bien la sécher avant chaque utilisation.

→ Les soins associés :

- Lavage des yeux au sérum physiologique chaque matin
- Collyres antibiotiques et anti-inflammatoires (*en général pendant 15 jours à 3 semaines*)
- Soins lubrifiants (*larmes artificielles*)

→ Le suivi post-opératoire :

- Suivi post-opératoire 2 à 6 jours après la chirurgie
- Suivi à 1 mois pour évaluer votre vue
- Suivis annuels selon l'avis de votre médecin



Quels sont les signes qui doivent vous alerter ?

Après l'intervention, l'œil peut être rouge et irrité mais la gêne ne doit pas être trop importante. La douleur doit passer avec la prise de paracétamol ou l'administration des collyres prescrits.

Si vous présentez les symptômes suivants :

- Douleur importante et persistante
- Baisse brutale ou continue de la vision après la chirurgie
- Œil très rouge
- Sécrétion purulente
- Flash lumineux
- Contusion directe accidentelle

Consultez le plus tôt possible

En semaine : 8h30-18h30

→ Consultations ophtalmologiques :

☎ 05 56 79 55 30

Les soirs, week-ends et jours fériés : 18h30 – 8h30

→ Urgences ophtalmologiques, Hôpital Pellegrin :

☎ 05 56 79 56 79

→ Urgences générales, Hôpital Pellegrin :

☎ 05 57 82 04 05



Puis-je prendre une douche ou un bain après l'opération ?

Oui, vous pouvez prendre une douche ou un bain en veillant à ne pas mettre de savon dans l'œil opéré.



Puis-je porter du maquillage ?

Il faut respecter un délai d'1 mois après l'intervention.



Est-il possible de regarder les écrans ? Et de reprendre la lecture ?

Oui, veillez à bien lubrifier vos yeux.



Puis-je conduire après l'opération ?

Vous pourrez reprendre la conduite après accord de votre médecin. L'évaluation se fait au cas par cas.



Puis-je m'exposer au soleil ?

Oui, le port de lunettes de soleil est fortement recommandé.



Puis-je prendre l'avion après l'opération ?

Cela est possible quelques jours après la chirurgie en veillant à bien lubrifier vos yeux. Il est recommandé d'en discuter avec votre médecin.



Quand puis-je reprendre la baignade et la natation ?

Vous pourrez reprendre après un délai d'1 mois.



Quand puis-je reprendre une activité physique ?

Vous pourrez reprendre une activité physique après un délai d'1 mois. Il est recommandé d'en discuter avec votre médecin.



Est-il possible de passer un examen d'imagerie comme l'IRM avec mon implant ?

Votre implant est compatible, il n'y a aucune contre-indication.

IRM

Pour plus d'informations :

Vous pouvez consulter la rubrique dédiée à la chirurgie de la cataracte sur le site internet du CHU de Bordeaux : [PharmaVilleHop](https://pharmavillehop.chu-bordeaux.fr)



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE BORDEAUX

PÔLE PRODUITS DE SANTÉ PHARMACIE

Consultations ophtalmologiques

Hôpital Pellegrin - Centre François-Xavier Michelet

Pr. Schweitzer, Pr. Touboul, Pr. Korobelnik, Pr. Delyfer

Informations à l'attention des patients

Chirurgie de la cataracte



PHARMA VILLE HOP

Vous êtes un patient du CHU de Bordeaux, vous pouvez nous contacter :

PHARMACIE DES DISPOSITIFS MEDICAUX STERILES GROUPE HOSPITALIER SUD – Hôpital Haut-Lévêque

Avenue de Magellan 33604 PESSAC Cedex

Tél: 05.57.65.63.41

Mail : pharmavillehop@chu-bordeaux.fr



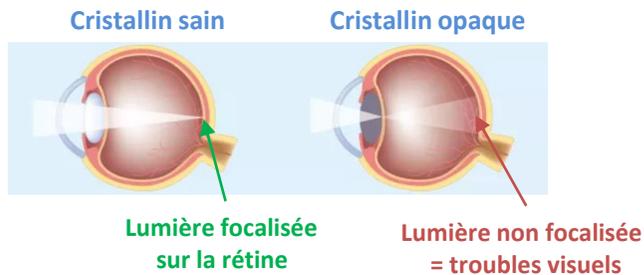


La cataracte

La cataracte est définie par une opacification progressive du **cristallin**.

Le **cristallin** est la lentille naturelle de l'œil permettant une mise au point pour assurer une vision nette quelle que soit la distance.

Avec l'âge, il perd de sa transparence et la lumière atteint plus difficilement la rétine entraînant ainsi des troubles visuels.



→ Quels sont les signes que vous pouvez remarquer ?

-  Une vision trouble, floue
-  Une vision « double » d'un œil
-  Une sensibilité accrue à la lumière
-  Des couleurs plus ternes
-  Des modifications fréquentes de la vision et donc des prescriptions de lunettes

→ Quels sont les principaux facteurs de risque ?

- **Age** : l'opacification du cristallin est une évolution naturelle et commune à la majorité des patients
- Traumatismes et maladies oculaires
- Antécédents de chirurgie oculaire
- Radiothérapie, exposition excessive aux UV
- Diabète
- Tabagisme
- Prise de corticoïdes



Comment la traiter ?

→ Médicament :

Aujourd'hui aucun médicament ne traite la cataracte.

→ Chirurgie :

Le seul traitement de la cataracte est la **chirurgie**.

→ Pourquoi est-il nécessaire d'opérer une cataracte ?

Sans opération, la vue baisse progressivement pouvant aller jusqu'à une perte partielle ou totale de la vision.

Opération **sûre et efficace** :

→ Chirurgie la plus fréquente en France : plus d'1 million de cataractes opérées/an.



Comment se déroule l'intervention ?

→ Hospitalisation :

Non systématique.

→ Chirurgie ambulatoire dans la majorité des cas.

→ Type d'anesthésie :

Locale : gel de surface + injection intra-oculaire (lidocaïne)
Locorégionale ou générale : dans certains cas rares

→ Durée de l'intervention :

 **Courte** : 15 à 20 minutes

→ Principe de l'intervention :

- Réalisation d'une **petite incision** (2,2 à 2,4 mm)
- Extraction de votre cristallin opacifié
- Remplacement de votre cristallin d'origine par un **implant intra-oculaire artificiel**
- Votre vision est rétablie

→ Complications post-opératoires : rares mais urgentes

- Infection
- Endophtalmie : infection de l'intérieur de l'œil
- Décollement de la rétine
- Œdème cornéen ou rétinien

Qu'est-ce qu'une lentille intra-oculaire ?

→ Différentes lentilles intra-oculaires :



La chirurgie de la cataracte s'accompagne de la pose d'un implant, appelé lentille intra-oculaire, destiné à remplacer le cristallin.

Le choix de la lentille est discuté avec le chirurgien en fonction de plusieurs critères dont la correction visuelle souhaitée (vision de près, de loin...).

→ Durée de vie de la lentille intra-oculaire :

Les lentilles sont conçues pour durer toute une vie sauf cas particuliers selon les recommandations de votre médecin.

Traçabilité de votre implant

A votre sortie, nous vous remettons une carte patient porteur de dispositif médical implantable :

A conserver précieusement sur vous et à présenter lors de vos rendez-vous médicaux et hospitalisations.

Pourquoi cette carte ?

- **Informers les professionnels de santé** que vous êtes porteur d'un implant intra-oculaire.

- **Assurer la traçabilité sanitaire** : votre implant possède un identifiant unique permettant de retracer son circuit en cas d'évènement indésirable.